

Lettre du Prélat au sujet du Motu Proprio "Ad charisma tuendum"

Mgr. Fernando Ocáriz, prélat de l'Opus Dei, écrit au sujet du Motu Proprio “Ad charisma tuendum” (“Pour la protection du charisme”) du Pape François.

22/07/2022

Mes chers enfants, que Jésus veille sur mes filles et mes fils !

Le Motu proprio *Ad charisma tuendum* du Pape François a été rendu public ce matin, il modifie certains articles de la Constitution Apostolique *Ut sit*, afin de les adapter aux normes établies par la récente Constitution Apostolique *Praedicate Evangelium*, sur la Curie Romaine. C'est une traduction concrète de la décision du Saint-Père de placer la figure des préлатures personnelles dans le Dicastère du Clergé, que nous acceptons filialement.

Le Saint Père nous encourage à concentrer notre attention sur le don que Dieu a fait à saint Josémaria, afin de le vivre pleinement. Il nous exhorte à prendre soin du charisme de l'Opus Dei " pour promouvoir l'action évangélisatrice menée par ses membres " et, ainsi, " répandre dans le monde l'appel à la sainteté, à travers la sanctification du travail et des occupations familiales et sociales " (Motu proprio *Ad charisma*

tuendum). Je voudrais que cette invitation du Saint-Père résonne fortement en chacun d'entre nous. C'est une occasion d'approfondir l'esprit que le Seigneur a insufflé à notre fondateur et de le partager avec de nombreuses personnes dans la famille, le travail et la société.

Quant aux dispositions du Motu Proprio sur la figure du prélat, je répète ce que je vous ai signalé en d'autres occasions : nous rendons grâce à Dieu pour les fruits de la communion ecclésiale que les épiscopats du bienheureux Alvaro et de Don Javier ont permis de réaliser. En même temps, l'ordination épiscopale du prélat n'était pas et n'est pas nécessaire pour la direction de l'Opus Dei. Le désir du Pape de souligner maintenant la dimension charismatique de l'Œuvre nous invite à renforcer le climat familial d'affection et de confiance : le prélat

doit être un guide, mais surtout un père.

Avec ces lignes, je vous demande aussi de prier pour le travail que le Pape François nous a demandé de réaliser, pour adapter le droit particulier de la Prélature aux indications du Motu proprio *Ad charisma tuendum*, en nous gardant - comme il nous le dit lui-même - fidèles au charisme.

Avec toute mon affection, je vous bénis,

Votre Père

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ch/article/lettre-du-prelat-au-sujet-du-motu-proprio-ad-charisma-tuendum/> (16/01/2026)